



BULLETIN D'INSCRIPTION

COLLOQUE VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017

«JUSTICE HUMAINE, JUSTICE D'AVENIR»

Nom et prénom :
Cabinet ou autre :
Fonction :
Barreau :
Adresse :
CP : Ville :
Tél : Fax :
Mail :

7 H VALIDÉES
AU TITRE DE
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
CONTINUE

DROITS D'INSCRIPTION

Comprenant le déjeuner, les pauses

- TARIFS**
- Adhérents** : 180 € HT / 216 € TTC
 - Non adhérents** : 250 € HT / 300 € TTC
 - Étudiants (sur justification carte d'étudiant)** : 60 € TTC

DEUX ATELIERS À CHOISIR IMPÉRATIVEMENT POUR L'APRÈS-MIDI

- 1 LE PROCESSUS COLLABORATIF : COMMUNAUTÉ DE PRINCIPES ET DIVERSITÉ DES PRATIQUES
- 2 LE PROCESSUS COLLABORATIF : UNE DÉMARCHE EN EXPANSION
- 3 LES NOUVEAUX ACTES DE L'AVOCAT : MODE D'EMPLOI
- 4 LE PROCESSUS COLLABORATIF EN DROIT DES AFFAIRES ET EN DROIT SOCIAL
- 5 LE PROCESSUS COLLABORATIF AU CARREFOUR DU DROIT ET DE LA PSYCHÉ
- 6 LA NÉGOCIATION RAISONNÉE AU CŒUR DE NOS PRATIQUES
- 7 PRATIQUE DU PROCESSUS COLLABORATIF : REMISE À NIVEAU

PRISE EN CHARGE
POSSIBLE PAR
LE FIFPL

INSCRIPTION ET REGLEMENT

Par chèque à l'ordre de l'AFPDC

Adresse : c/o Maître N. Ganier Raymond, 18 rue Armand Moisant – Paris 75015

Par voie électronique : contact@afpdc.com / [paypal.me /AFPDC](https://www.paypal.me/afpdc)

Pour la prise en charge FIFPL : n° déclaration de prestataire de formation : I I 75 5085975